



Communiqué de presse

Delémont, le 6 mai 2011

A16 - Section 8 (Delémont Est - Frontière cantonale Jura-Berne) Tunnel de Choindez: la construction a démarré !

Le dernier ouvrage souterrain à construire sur le tracé de l'A16 dans le canton du Jura est en chantier. D'une longueur totale de 3'290 mètres, le tunnel de Choindez permettra à la Transjurane de relier la plaine de Courrendlin à la demi-jonction de Choindez. Les travaux concrets d'installation du consortium GTC ont démarré à fin avril 2011. L'excavation du tunnel sera réalisée à partir des deux portails, par attaque ponctuelle de la roche au Nord et par minage au Sud. Cette dernière méthode implique une surveillance fine des falaises surplombant la route cantonale au Sud de Choindez, avec des interruptions momentanées du trafic à partir de juillet 2011. L'ouverture au trafic du tronçon Delémont Est - Choindez est prévue pour 2016.

Mis en soumission publique en 2010, le marché de construction du tunnel de Choindez a fait l'objet d'une adjudication par le Gouvernement jurassien en janvier 2011. Sur les douze offres rentrées, celle du consortium GTC (Groupement Tunnel de Choindez) a été évaluée comme la plus avantageuse, pour un montant de 190 millions de francs. Le contrat entre le consortium et le Service des ponts et chaussées prévoit la construction des différentes composantes de l'ouvrage, à savoir la partie souterraine du tunnel (2'790 mètres), une première centrale de ventilation en souterrain au Sud, une deuxième à ciel ouvert et une double tranchée couverte de 460 mètres au Nord, sur laquelle sera aménagée la future route cantonale Courrendlin-Vicques.

Deux étapes importantes ont précédé la phase actuelle de construction du tunnel: la réalisation d'une galerie de reconnaissance (2006-2009) qui a permis de déterminer la nature géologique du massif à traverser puis le terrassement de la fouille nord du tunnel (2009-2011), stabilisée par une enceinte de pieux forés.

L'excavation du tunnel dont le démarrage est fixé en juillet prochain est exécutée à partir des deux portails. Depuis le Nord (Courrendlin), l'excavation des 400 mètres de Molasse alsacienne s'effectue par attaque ponctuelle de la roche, à l'abri d'une voûte parapluie en raison de la nature instable du terrain. Depuis le Sud (Choindez), la roche est abattue par minage à l'explosif. Cette méthode d'excavation implique la mise en place d'un système de surveillance de la falaise surplombant la route cantonale au Sud de Choindez, qui aura au préalable fait l'objet d'interventions de stabilisation de blocs et de mise en place de filets de protection. Lors de chaque tir, en moyenne deux fois par jour, la route sera fermée à tout trafic entre la Verrerie et Choindez, pendant un laps de temps ne devant pas excéder quelques minutes durant lesquelles la falaise sera systématiquement observée au moyen de détecteurs de mouvements afin de vérifier que les seuils de déplacement des rochers en surplomb ne sont pas dépassés. En cas de problème, un itinéraire de déviation sera proposé.

Pour diminuer considérablement les nuisances du trafic de chantier dans Courrendlin, les matériaux d'excavation seront acheminés du Sud au Nord via la galerie de reconnaissance, au moyen d'un ruban transporteur. Au total, un maximum de 30 passages de camions du chantier par jour seront autorisés à travers le village.

Le gros-oeuvre du tunnel doit se terminer contractuellement au printemps 2015. Il sera suivi de l'achèvement des travaux de second-oeuvre, d'installation des équipements d'exploitation et de sécurité et des finitions. La mise en service du tronçon Delémont Est-Choindez est prévue en 2016.

Compléments d'information:

Christophe Riat, délégué à l'information A16: 032 420 73 00 / 079 873 87 91 / christophe.riat@jura.ch